

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2021

Convocation 18 mars

Membres du Conseil : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Grentzinger Hardy, Mmes Sochet, Presles, , Perdrizet, Devoucoux, Bouchot , Delcourt, Revillier

Absents excusés : Mr Lecornet, Mme Perdrizet

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Mr Sennepin

Investissement 2021

Achat tracteur : 84 500 € HT aux établissements DACHARD.

Location d'une tondeuse aux établissements Bardin, montant de l'échéance trimestrielle est estimée à 2750 € HT par trimestre.

Achat de matériel numérique pour l'école primaire, montant estimatif des achats 15 500 € TTC (écrans ordinateurs portables, 3 jeux de 8 tablettes ,3 vidéos projecteurs ...) à ce titre la commune a demandé une subvention au titre de la relance du plan numérique le montant maximum de subvention attendue est de 8 000 €. Plusieurs prestataires seront consultés.

Etude Reconquête centre bourg, Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion de lancement qui a eu lieu le 15 mars en mairie.

Cheminement piéton, les travaux débuteront le mardi 30 mars pour une durée d'environ deux semaines.

Changement chaudière salle de spectacle ; Monsieur le Maire donne lecture d'un devis reçu, des précisions seront demandées pour l'installation d'une pompe à chaleur.

Aménagement des bords de Loire, la commission se réunira prochainement pour élaborer un projet qui sera présenté au prochain conseil municipal.

L'adressage des lieux dits, est en cours d'élaboration.

Lotissement les Alouettes ; quatre lots seront mis en vente dans les semaines à venir, le conseil municipal fixe le prix de vente à 15€ TTC le m².

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition faite par Mme Sacleux pour l'achat du restaurant 62 000 € pour les murs, 13 000 € pour le matériel et la licence. Le conseil municipal propose de vendre les murs pour 62 000 € et le matériel et la licence pour 15 000 € et désigne Me HEMERY pour dresser l'acte de vente.

Vote du taux des taxes

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux appliqués, pour l'année 2021 à l'unanimité les membres du conseil municipal décident de maintenir les taux suivants : taxe foncière bâti : 10,08%, taxe foncière non bâti : 18,47%.

Vote taux de taxe d'assainissement

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est possible de modifier le taux de la taxe d'assainissement après discussion l'assemblée décide de maintenir les taux appliqués à 1.30 € HT le m³, la participation pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif à 700 € TTC et l'abonnement pour chaque maison raccordée au réseau collectif à 35 € TTC.

Frais de mission

Les membres de l'assemblée décident d'octroyer la somme inscrite ligne 6532 pour l'année 2021 uniquement au bénéfice de Monsieur le Maire.

Subventions aux associations

Les membres du conseil municipal décident de reconduire les subventions aux associations malgré la situation sanitaire actuelle.

Budget annexe Lotissement

Affectation des résultats 2020 ; excédent d'investissement reporté 80 000 € (001)

Le budget primitif 2021 est voté en déséquilibre en section fonctionnement à 89 830 € et en Equilibre en section investissement à 89 330 €.

Budget annexe Restaurant

Affectation des résultats 2020 ; déficit d'investissement 0.29 € (001), excédent de fonctionnement 16 375.85€ (002)

Budget primitif 2021 est voté en équilibre en fonctionnement à 23 575 € ; investissement 0€

Budget annexe espace commercial

Affectation des résultats 2020 ; déficit de fonctionnement 483.68 € (002), Excédent d'investissement 14 518.16 €(001)

Budget primitif 2021 est voté en équilibre en fonctionnent à 10 508 € et équilibre en investissement à 24 026 €.

Budget Assainissement

Affectation des résultats 2020 ; excédent de fonctionnement 3 022.46 € (002), excédent de fonctionnement 163 121 78 € (001)

Budget primitif 2021 est voté en équilibre en fonctionnement à 136 645 € et en déséquilibre en Investissement : recettes 216 496 €, dépenses 72 788 €.

Budget Communal

Affectation des résultats 2020 ; excédent de fonctionnement : affecté pour 3 095 260.18 € au compte 002 ; excédent d'investissement est affecté pour 710 503.62 € au compte 001.

Budget communal 2021 est voté en équilibre en fonctionnement à 4 111 587 € et en équilibre en investissement à 714 003 €.

Affaires diverses

Motion pour la nouvelle carte scolaire.

Consultation de la commune dans le cadre du plan de vente de la Convention d'utilité sociale 2021-2026 d'EVOLEA le conseil émet un avis favorable au plan présenté.

Vente du pavillon 2, impasse des varennes par EVOLEA, les membres de l'assemblée émettent un avis favorable à cette vente

Convention pour l'installation d'une compensation espèce protégée, relatif au projet de centrale solaire de Dompierre sur Besbre, le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention avec Luxel qui définira les termes de la mise à disposition de la parcelle ZR42.

Elections Régionales et Départementales les 13 et 20 juin 2021 ; au vu du contexte sanitaire le bureau de vote sera déplacé à la salle de spectacle.